



Urgent droit de garde suite depart en mission

Par **lydia0774**, le **26/07/2010** à **09:38**

Bonjour,

j ai une question a vous posez : voilà mon copain est séparé de sa femme et ils ont 2enfants,lui est militaire et doit partir en mission de 4 mois,que doit-il faire pour conserver ses droits parentaux pour ses enfants? il a peur d etre destitué de ses droits en partant. Merci de prendre le temps de me lire et de me repondre,bonne journée. Lydia

Par **Melanie555**, le **26/07/2010** à **11:01**

Bonjour,

Il ne sera certainement pas destitué de ses droits parentaux.

Je me demande même si la destitution des droits parentaux existe encore ... Si c'est le cas, il faut des raisons bien plus gravissimes qu'un cas de force majeure.

Cordialement